

Les huit Domaines d'Excellence d'Auvergne-Rhône-Alpes (DOMEX)

1 - Domaine d'excellence « Industrie du futur et production industrielle »

Première région industrielle de France, Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie pour son développement sur une grande diversité de secteurs dont les activités sont particulièrement innovantes.

La Région dispose d'atouts indéniables sur certaines thématiques ciblées et complémentaires :

- Chimie environnement, procédés industriels et usine éco efficiente ;
- Construction d'équipements industriels, machines intelligentes, internet des objets, chaînes de simulation ;
- Mécanique, décolletage, usinage complexe et de haute précision, fabrication additive ;
- Robotique, mécatronique, technologies du numérique ;
- Matériaux composites et biosourcés, textiles techniques, pièces plastiques, etc.

Ce tissu industriel dense est accompagné sur le territoire par de nombreux acteurs clés dans le champ de l'innovation qui agissent comme moteurs de croissance et d'emplois. Ce territoire dispose d'un triptyque probablement unique en France, à savoir :

- 8 pôles de compétitivité (Axelera, Minalogic, Mont-Blanc Industries, Plastipolis, Techtera, ViaMéca, Tenerrdis, Imaginove) qui se sont regroupés pour valoriser au niveau national leurs potentiels et l'offre de services de leurs adhérents dans le champ de l'industrie du futur ;
- Une capacité développée de transfert technologique via une forte concentration de plateformes technologiques associées au plus important réseau régional de Centres Techniques Industriels (regroupés au sein de l'ACTRA) et plusieurs Instituts Carnot (CEA, Cetim, ...)
- Une force académique conséquente qui contribue également au dynamisme de ce secteur (Mines, ENISE, INP Grenoble, Institut Pascal, ...).

D'autres acteurs tels que le pôle Trimatec, le cluster Aerospace Auvergne-Rhône-Alpes, le cluster efficacité industrielle, Coboteam, la JCEP, contribuent également à forger le dynamisme de l'écosystème régional dans ce domaine.

Si Auvergne-Rhône-Alpes peut s'appuyer sur les atouts représentés par la forte dynamique engagée par les acteurs publics et privés offreurs de solutions industrielles novatrices, elle doit également s'inscrire dans une dynamique qui dépasse les frontières régionales. Les différentes initiatives Européennes, dont le réseau des Quatre Moteurs, ainsi que le plan national Industrie du Futur, doté de moyens financiers conséquents dans le cadre du PIA, en font partie.

Les conditions sont désormais réunies pour que la Région Auvergne-Rhône-Alpes soit en mesure de lancer un plan de reconquête industriel ambitieux pour affirmer son leadership. Le but est d'offrir aux PME de son territoire les moyens de disposer d'avantages en matière de compétitivité leur permettant de s'insérer dans une économie mondialisée de plus en plus concurrentielle.

Une des priorités régionales est de cibler le renforcement des compétences, des capacités d'intégration et d'ingénierie en matière de machines intelligentes et de systèmes de production performants, pour améliorer la compétitivité du tissu industriel régional et mettre l'homme au cœur de ces changements.

En particulier, plusieurs équipements structurants et innovants régionaux sont en émergence dans le secteur de la fabrication additive et des nouveaux procédés de fabrication. Le secteur de l'aéronautique notamment, détient un réel potentiel d'innovation sur la région qu'il s'agit de renforcer.

L'enjeu sera désormais, concomitamment au financement de nouvelles plates-formes, d'accompagner le tissu des PME dans l'appropriation des nouvelles technologies et process issus de ces acteurs de l'innovation. Ceci tout en se dotant des nouveaux modes d'organisation et des outils numériques qui constituent les fondements de l'industrie de demain.

2 - Domaine d'excellence « Bâtiments et Travaux Publics »

La Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose des compétences majeures dans le domaine d'excellence des bâtiments intelligents, grâce à la maîtrise des technologies qui concourent à cet objectif, et souhaite valoriser ce potentiel en affirmant sa position prépondérante sur le marché européen et international.

Les bâtiments intelligents doivent répondre aux enjeux d'une meilleure efficacité énergétique, en garantissant le bien-être et la santé des usagers, avec la recherche d'une réduction globale de l'impact environnemental, et de la maîtrise du coût d'ensemble tout au long du cycle de vie (conception, réalisation, exploitation, rénovation et d'éco-construction). Dans ce but, les bâtiments intelligents mettent en œuvre un ensemble de solutions entre enveloppe, systèmes techniques, domotique, et solutions hybrides passives/actives, en lien avec les infrastructures, et réseaux (eau, énergies...) environnants.

Les champs suivants sont particulièrement concernés :

- **Technologies** : matériaux innovants (dont bio-sourcés), systèmes constructifs innovants, building information modeling (BIM), instrumentation, systèmes de régulation et pilotage, systèmes d'éclairage intelligents, génie climatique, énergies renouvelables.
- **Services et usages** : la conception itérative en lien avec les clients finaux permet de tenir compte des évolutions comportementales, et de la perception du bâti par l'utilisateur.

L'enjeu de ce domaine d'excellence est d'amplifier le partage de la production scientifique, très forte en Auvergne-Rhône-Alpes, en s'appuyant sur le dynamisme et l'inventivité de l'ensemble des acteurs de l'écosystème. En particulier, la dynamique impulsée par l'activité de recherche et développement des grands groupes, ETI et du secteur académique, servira de force d'entraînement pour les nombreuses PME du domaine, et visera à faciliter la mise sur le marché de solutions innovantes et l'utilisation de systèmes de production innovants (BIM).

Ce domaine d'excellence est naturellement une des cibles pour la valorisation des efforts de recherche et développement du domaine d'excellence « Energie, réseaux et stockage ». Il constitue enfin une brique essentielle de la thématique « territoires intelligents, territoires durables » au cœur des attentes des habitants et entreprises de la région.

Les acteurs de la région, industriels et centres de recherche, sont structurés au sein de différents Pôles de compétitivité (Tenerrdis, Minalogic), Clusters (Eco-Energies, Lumière, Indura, E2IA), sans préjuger d'autres collaborations naissant sur de nouveaux projets. Les réseaux régionaux tels que le Pôle Innovations Constructives, le pôle d'excellence-Aérotechnique Thermique, les Centres techniques (Cetiat, CSTB...) et les acteurs du BTP participent pleinement à la dynamique. Enfin, des collaborations fructueuses, fortement soutenues par la Région, sont déjà à l'œuvre entre les pôles académiques, le CEA, les organismes de formation, et les entreprises.

La coopération renforcée des acteurs régionaux, centres de recherche, industriels, réseaux, sous l'impulsion de la Région, doit permettre une diffusion plus rapide des innovations et accélérer la mise sur le marché de produits et de services innovants.

Ces innovations devront répondre aux enjeux de la transition énergétique, de la rénovation des bâtiments et du développement des territoires durables, en lien avec les démarches TEPOS, pour faciliter le développement des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes sur ces marchés.

Les projets de plateformes d'expérimentations innovantes tels que CIDECO, ECOGRAFI (Université B Pascal), la FACT (INES) et ASTUS illustrent les initiatives en cours, et ont vocation à être développés sur l'ensemble du territoire régional pour construire une offre complémentaire de services et tester les solutions innovantes.

3 - Domaine d'excellence « Numérique »

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a pour ambition de devenir une référence mondiale dans le domaine d'excellence du numérique et des systèmes bienveillants. Le numérique est un secteur essentiel à l'économie, car il représente de nombreux emplois qualifiés, et constitue également un fort levier de transformation des entreprises, créateur d'emplois et de richesses (près de 90.000 emplois en tout sur le territoire), Auvergne-Rhône-Alpes dispose de nombreuses compétences sur le numérique :

- **Production avancée et robotique industrielle** : photonique, capteurs, nanotechnologies, logiciel embarqué, réalité augmentée, contrôle commande, monocristaux et le « machine to machine » (M2M), cobotique, mais aussi le Design et les avancées en Sciences Humaines et Sociales ;
- **Robotique de service et intelligence ambiante** : applications dans la santé et le bien-être, bâtiments efficients, mobilité, traitement de données complexes et **cybersécurité** ;
- **Les industries des contenus numériques** : industries culturelles et créatives (ICC), éducation et e-learning, œuvres numériques, et environnements immersifs (réalité virtuelle...).

La dynamique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur un écosystème d'acteurs publics et privés, riche et dense :

- **Des leaders français** de l'économie digitale, de la robotique et de la sécurité numérique (ex : CGI, SOPRA, CGI, ATOS, Cap Gemini, ...), **un tissu resserré de startups, TPE et PME créatives et innovantes** ;
- **Des réseaux professionnels structurants** de la filière réunissant les acteurs du numérique avec plusieurs pôles de compétitivité et Clusters (Minalogic, Imaginove, Clust'R Numérique, Coboteam, Numélink, E-Cluster) ;
- **Un maillage sur l'ensemble du territoire de structures « facilitatrices » à l'instar des incubateurs, accélérateurs, pôles entrepreneuriaux thématiques, des réseaux et métropoles French Tech et des financeurs (venture capital, business angels, ...), au service des startups** ;
- **Un réseau de laboratoires et universités** au rayonnement international autour de centres de recherche, ainsi que des structures diffusant les usages numériques **et contribuant à l'accélération de la transition digitale de l'économie et de la société.**

Avec l'ambition de positionner Auvergne-Rhône-Alpes comme la Silicon Valley de l'Europe, un des enjeux pour la Région est de développer son attractivité pour garder ses talents, et favoriser le développement à l'international.

La fusion des clusters Numélink et ClustR Numérique contribuera à accroître cette visibilité.

L'autre enjeu majeur pour la Région est de stimuler et accélérer la pénétration du numérique et de la robotique dans les autres filières telles la production industrielle, la santé, le transport, la culture, l'éducation, l'agriculture, le tourisme... en créant des passerelles entre les concepteurs et les usagers en amont. Cela pourra se traduire par la mise en réseau transversale des acteurs du numérique à travers la coordination des différents sites « totem » pour acquérir une taille critique. L'émergence de projets d'innovation structurants et le développement des nouvelles formes d'innovation (usages, business models...), la stimulation de la cross-fertilisation seront des outils privilégiés pour établir ces connexions entre les secteurs.

Compte-tenu de l'évolution rapide et permanente des technologies numériques, une forte préoccupation de la Région est de pouvoir disposer de salariés qualifiés en nombre suffisant. Ainsi, la Région porte un grand projet autour des métiers du numérique, alliant formation initiale, continue et services aux entreprises, à travers la création d'un campus européen des métiers du numérique. visant à accroître l'employabilité tout au long de la vie des salariés, et la compétitivité des entreprises.

Enfin, cette ambition régionale pour le développement du domaine d'excellence numérique est adossé à une priorité pour la couverture de l'ensemble du territoire en Très Haut Débit.

4 - Domaine d'excellence « Santé »

Le vieillissement de la population et la prépondérance des maladies chroniques représentent une source majeure des coûts du système de santé. Une prise en charge individualisée du patient qui s'appuie sur les principes de la médecine 4P (prédictive, personnalisée, participative, préventive) est un enjeu majeur pour Auvergne-Rhône-Alpes : construire un capital santé, permettre une prévention individualisée tout au long de la vie, un traitement et une gestion adaptée des maladies, en faisant de la région, un acteur majeur de l'innovation en matière de prévention et de prise en charge médicale dans ses dimensions technologiques, organisationnelles et d'usage.

S'appuyant sur de grands groupes, leaders mondiaux sur leur segment de marché (vaccins, diagnostic, santé animale, technologies médicales, biotechnologies...) et un tissu dense de PME innovantes, ce secteur, qui compte environ 30.000 emplois, est essentiel à la compétitivité industrielle de la région.

Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur un potentiel de recherche et d'innovation en sciences de la vie et de la santé remarquable. L'écosystème régional d'innovation et de transfert de technologie est structuré, entre autres, autour :

- Du pôle de compétitivité Lyonbiopôle (et ses différents partenaires, l'Institut de Recherche Technologique Bioaster, et la plateforme Accinov) ;
- Du cluster I-care (et ses partenaires dans les domaines des technologies médicales et de l'E-santé, Medicalps,...) ;
- Du cancéropôle CLARA ;
- Et des clusters Nutravita, PRI (Pharmabiotic Research Institute), Innovatherm et l'institute Analgesia.

Par ailleurs, la recherche médicale, organisée autour de 4 CHU et de 2 centres de lutte contre le cancer, est particulièrement active et reconnue en Région. Ces pôles doivent aussi assurer une offre médicale de proximité dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT).

Les enjeux de santé (vieillesse de la population et prééminence des maladies chroniques) conduisent à identifier les défis que le renforcement des interactions et des coopérations entre les acteurs régionaux permettront de relever :

- Renforcer la recherche translationnelle (c'est-à-dire accélérer le transfert des innovations thérapeutiques au lit du malade). La Région visera une coopération renforcée des laboratoires de recherche, des industriels et des structures de soin afin d'accélérer le passage en phase de test clinique des innovations thérapeutiques et la mise sur le marché de produits et de service répondant aux enjeux du système de santé ;
- Structurer une filière dédiée à la prévention en santé ;
- Structurer une filière des dispositifs médicaux (DM) et des technologies médicales. Par essence, les technologies médicales mobilisent des compétences en dehors du champ de la santé (matériaux et procédés, microélectronique et numérique, ...), la Région souhaite qu'émergent des projets structurants (éventuellement à l'échelle des Quatre Moteurs pour l'Europe) associant l'ensemble de ces compétences.

5 – Domaine d'excellence « Agriculture, Agroalimentaire, Forêt »

La Région entend faire de l'agriculture un domaine d'excellence sachant relever les défis de la volatilité croissante du prix des matières premières agricoles, du dérèglement climatique de plus en plus sensible, et des attentes environnementales et sociétales exigeantes.

C'est pourquoi, les axes de R&D suivants, présentant des enjeux forts pour l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes seront soutenus :

- Face au changement climatique:
 - Maîtrise de l'eau en agriculture ; protection des cultures ;
 - Maîtrise des nouveaux enjeux sanitaires.
- Face à l'instabilité des marchés et aux attentes de la société :
 - Développement de nouveaux débouchés pour les productions agricoles et leurs sous-produits (ex : marchés export, nutrition-santé, biomatériaux, bioénergie...) ;
 - Positionnement sur de nouveaux marchés comme les systèmes alimentaires territoriaux ;
 - Maîtrise des charges via la mobilisation des nouvelles technologies et du numérique ;
 - Pratiques agroécologiques et économes en intrants.

Pour cela, la Région s'attachera à mobiliser, outre les acteurs innovants de l'agriculture et de l'agro-alimentaires, les institutions et collectifs de la recherche-développement et de l'enseignement supérieur : pôles de compétitivité **Céréales Vallée**, et **Terralia**, cluster **Organics, Nutravita, Pôles d'Expérimentation et de Progrès** de filières, comité **Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand...**, établissements universitaires d'enseignement supérieur (**Universités, Vetagrosup, ISARA**) et organismes de recherche nationaux présents (**INRA, IRSTEA, Centre de recherche en nutrition humaine...**).

Les projets de recherche, les thèses, les plateformes technologiques, les projets collaboratifs, etc, seront capitalisés afin que leurs résultats opérationnels soient disponibles au plus grand nombre. Il s'agira ainsi d'encourager le déploiement de solutions innovantes pour l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des exploitations.

6 - Domaine d'excellence « Energie »

Première région énergétique française, voire européenne, grâce à l'importance des aménagements hydroélectriques et la présence de quatre centrales nucléaires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est un leader majeur reconnu depuis longtemps dans le domaine d'excellence de l'Energie. Elle est la première région de production d'énergie renouvelable. L'Energie est un secteur économique très important (plus de 60 000 emplois), au croisement de plusieurs filières et qui regroupe au sein de la Région plusieurs grands leaders mondiaux, des PME/PMI très innovantes ainsi que des laboratoires et centres de recherche publics et privés d'excellence et à rayonnement international.

L'Energie concerne une diversité d'acteurs (entreprises, collectivités, habitants, agriculteurs...) et de types de territoires (plaines, montagnes, métropoles, ruralité). C'est un enjeu stratégique de compétitivité économique pour plusieurs secteurs industriels tant dans la création d'activités et d'emplois que dans le coût de l'énergie.

Pour répondre aux objectifs majeurs de la transition énergétique, la problématique de l'intégration de la production électrique des énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, solaire, bioénergies, bois-énergie) et le développement des territoires à énergie positive, la Région s'est positionnée sur des orientations de spécialisation concernant :

- les réseaux d'énergie intelligents multi-échelles (micro/smart/super grids) ;
- le stockage multi-énergies ;
- la performance et l'efficacité énergétique (bâtiments, procédés industriels) ;
- la mobilité durable (électrique-hydrogène, bioénergie).

Trois Pôles de Compétitivité majeurs dans ce domaine (TENERRDIS, le pôle référent de la transition énergétique, MINALOGIC sur les technologies du numérique et AXELERA sur les industries du futur) sont au cœur d'un vaste écosystème régional très riche et très dense d'acteurs industriels, de recherche, de collectivités et d'usagers.

Le cluster éco-énergies, le Cluster E2IA des éco-entreprises, la plateforme technologique Bio Valo pour la transformation de la biomasse, l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) l'Institut de Transition Energétique Supergrid, le Smartgrid Campus labellisé par les Investissements d'Avenir, l'Institut Carnot Energies du futur, les Communautés de Recherche Académique ARC Energies et ARC Environnement... sont autant de moteurs de croissance grâce à l'émergence de leurs innovations futures.

L'enjeu de compétitivité et de développement pour le domaine de l'énergie est la combinaison, dans une approche systémique, de la diversité des technologies déployées à un niveau réseaux intelligents : informatique et logiciels, micro et nanoélectronique, équipements des réseaux électriques, système de gestion des énergies, composants, systèmes de production et stockage de l'énergie, construction et maintenance des centrales nucléaires, des solutions de cybersécurité, ... Les acteurs régionaux de l'énergie sont porteurs de l'axe réseaux électriques intelligents dans la solution industrielle « ville durable » et de la filière Hydrogène-Energie dans la solution industrielle « mobilité écologique » de la Nouvelle France Industrielle.

Pour que la filière énergétique soit créatrice d'activités et d'emplois, elle doit privilégier la complémentarité d'un mix énergétique performant et définir de nouveaux modèles économiques viables, tout en améliorant la qualité de vie des habitants de la région (qualité de l'air, ...)

7 – Domaine d'excellence « Mobilité, systèmes de transport intelligents »

Ce domaine d'excellence porte les enjeux de la mobilité à travers une **approche systémique des transports**, afin d'optimiser son efficacité sur le marché de l'innovation. La Région s'appuie sur la présence de l'ensemble des compétences industrielles et académiques nécessaires à cette vision systémique sur son territoire. Elle ambitionne de renforcer son développement et d'en assurer sa visibilité nationale, et internationale, sur les champs suivants :

- **Gestion de la mobilité et des réseaux de personnes et marchandises** : technologies, et services associés ;
- **Véhicule industriel automatisé** : sécurisé, propre, performant, interactif et coopératif ;
- **Infrastructures de mobilité** : matériaux avancés et systèmes, connexion entre infrastructures et systèmes de transport, aménagement d'espaces urbains ;
- **Modélisation et réglementation** : aide à la décision pour de nouveaux services de transport, processus d'homologation et certification (sécurité), intégration des contraintes liées à la loi sur transition énergétique ;
- **Usages et sociotechnique** : développement de l'innovation autour de l'intelligence humaine et des usages, approche pluridisciplinaire dans la conception des systèmes de transports, pour cibler les applications marché ;
- **Secteurs d'application** : poids lourds, transports collectifs (bus, cars, tramways, navettes...), automobile, ferroviaire, transport fluvial, transport par câble.

La priorité donnée à la mobilité s'appuie sur un triple constat d'augmentation permanente des flux de déplacements, de mutation des usages, de la forte présence régionale d'un tissu industriel (Michelin, Renault Trucks, IVECO) et de recherche en matière de transports terrestres (ex : IFSTTAR, Labex ImobS3, LAET...) et de technologies (CEA, INRIA, IRT Nanoélec...). Les nombreux acteurs du secteur académique, ont bien identifié dans leurs projets la mobilité comme un défi majeur. Cet écosystème est complété par un tissu d'ETI, PME et start up qui ont saisi l'opportunité d'innover dans ce domaine d'excellence.

La Région aura une action offensive de soutien aux projets collaboratifs de recherche et innovation sur ces thématiques, à travers notamment l'action des **pôles de compétitivité et clusters** concernés (LUTB-RAAC, INDURA, Viaméca, Minalogic), afin qu'Auvergne-Rhône-Alpes soit identifiée et reconnue à l'échelle mondiale comme un des principaux écosystèmes d'innovation sur ce sujet.

Une des priorités sur ce domaine d'excellence est d'assurer le rayonnement de l'offre très complète de plateformes d'expérimentations en Auvergne-Rhône-Alpes unique en France, notamment Transpolis, qui se matérialisera à partir de 2018, mais aussi les plateformes PAVIN et PTL, déjà existantes. Ceci afin de promouvoir la possibilité pour les fabricants, de tester leurs innovations dans des situations diverses, et aussi de développer de nouveaux partenariats (entreprises, laboratoires, centres d'études...) en travaillant sur des scénarios d'usages.

La Région compte également quatre importantes zones urbaines, qui concentrent pour bonne partie les enjeux liés aux déplacements et aux nouveaux usages associés. Ces métropoles, et les acteurs qui y sont présents, font du territoire Auvergne-Rhône-Alpes un espace clé pour capitaliser les expérimentations innovantes dans le domaine des transports de personnes et de la logistique.

Auvergne-Rhône-Alpes offre également une variété de zones rurales et montagneuses qui incarne de forts enjeux de déplacements et contraintes en milieux complexes, où la Région a l'ambition d'être un territoire d'expérimentation représentatif à l'échelle européenne.

La Région a donc un défi à relever afin de s'affirmer comme pionnière des démarches d'expérimentation de véhicules et systèmes de transports innovants, allant jusqu'à l'homologation et leur mise sur le marché.

8 – Domaine d'excellence « Sport, montagne et tourisme »

Ce domaine d'excellence a pour ambition de développer et renforcer l'excellence d'Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'innovation sur les champs du sport bien être, de l'aménagement et des loisirs de montagne, et de manière transversale de l'offre de services touristiques (en correspondance avec les thématiques d'excellence retenues dans la politique tourisme de la Région).

Les structures principales qui facilitent les coopérations entre les entreprises et les laboratoires, renforcent les approches marchés et favorisent l'innovation sont les pôles de compétitivité (Techtera, Plastipolis, Imaginove, Elastopôle, Mont-Blanc Industries, Viaméca), les clusters (Montagne, Sporaltec, InnovaTherm, INDURA), et l'association Outdoor Sports Valley (OSV).

La multitude de « destinations montagne » en Auvergne-Rhône-Alpes, qui représente 70% de la superficie du territoire régional (3 Parcs Nationaux, les 9 Parcs Naturels Régionaux), entretient aujourd'hui le marché local. Ces territoires sont aussi de véritables laboratoires et lieux d'expérimentations pour le développement de savoir-faire et produits innovants, et pour mettre en avant à l'international la qualité de ces savoir-faire régionaux. Ce domaine d'excellence a pour ambition de porter une approche intégrée définie par les usagers finaux et les professionnels, permettant aux espaces montagneux de rester compétitifs et attractifs.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant que première destination de ski et leader sur de nombreux secteurs des sports et loisirs de nature, se doit de conforter son positionnement en structurant son offre touristique en zone rurale, y compris la gamme de services liés au thermalisme.

L'ambition que se donne la Région à travers ce domaine d'excellence et de développer une démarche « globale » : accessibilité aux sites et stations, sécurisation de l'enneigement des stations de ski, aménagement jusqu'aux univers de vente des articles et équipements de sport, et enfin offre globale de services aux usagers intégrant notamment les nouveaux services qu'ouvrent les technologies numériques.

Une des priorités de ce domaine d'excellence est de renforcer la dynamique d'innovation des acteurs régionaux du sport, santé bien être, loisirs de montagne, pour conforter la place de leader européen qu'occupe la région Auvergne-Rhône-Alpes sur ces champs. L'impulsion par l'innovation devra aussi servir à renforcer l'attractivité de l'offre touristique régionale, et permettre une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Pour cela, un défi majeur pour la Région dans le cadre de ce domaine d'excellence sera de fédérer les acteurs clés et de stimuler le développement et la mise sur le marché de solutions innovantes en travaillant plus particulièrement, avec les acteurs concernés, sur le développement d'innovations se situant au croisement des différents champs composant le domaine d'excellence.